



Le directeur général du PPM, Troy Lulashnyk, en compagnie de collègues internationaux à la deuxième réunion de l'Initiative mondiale pour lutter contre le terrorisme nucléaire. Ankara (Turquie), février 2007

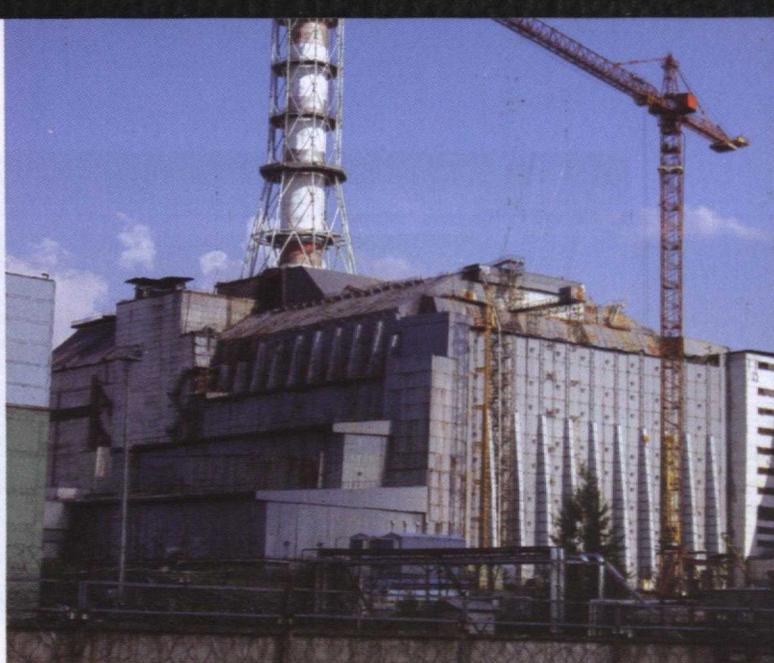
Prévenir le trafic illicite de matières nucléaires et d'autres matières radioactives : Les trafiquants de matières nucléaires et les terroristes exploitent le réseau de transport international afin de rassembler les ressources nécessaires pour construire un engin nucléaire ou une bombe sale. C'est souvent à la frontière internationale du pays hôte qu'il est possible de détecter et de prévenir le mouvement du matériel nucléaire. Il reste beaucoup de travail à accomplir pour faire en sorte que ces dangereuses matières nucléaires et radioactives, entre autres, ne soient pas transportées au Canada ou ailleurs. Pour aider à lutter contre cette menace, le Canada a versé, en 2006, environ 1 million de dollars dans les améliorations des frontières terrestres de l'Ukraine. Il a également signé un accord de 5 millions de dollars dans le cadre du programme Second Line of Defense du DOE afin d'améliorer les frontières terrestres et maritimes de l'Ukraine.

Réduire les stocks de matières fissiles : En plus de sécuriser les matières nucléaires, il est essentiel de réduire les stocks de matières fissiles. Le Canada a versé 9 millions de dollars à un projet dirigé par les États-Unis visant la fermeture du dernier réacteur nucléaire russe qui produit suffisamment de plutonium de qualité militaire pour fabriquer une bombe nucléaire par semaine. Le financement du Canada contribue ainsi à ce que le réacteur soit fermé en 2011.

Le Canada continue, par ailleurs, de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires pour soutenir le programme russe d'élimination du plutonium. Il aidera la Russie à convertir 34 tonnes de plutonium de qualité militaire en des formes ne pouvant pas servir à la fabrication d'armes.

Autres projets : Cette année, le Canada a mené à terme des projets financés par l'intermédiaire de sa contribution initiale de 4 millions de dollars au Fonds de sécurité nucléaire (FSN) de l'AIEA et a versé une deuxième contribution de 4 millions. Le Canada est le deuxième État donateur en importance du FSN. Grâce à la contribution canadienne, le Bureau de la sécurité nucléaire de l'AIEA met en œuvre des projets essentiels de sécurité nucléaire et radiologique dans des pays de l'ex-Union soviétique, notamment en fournissant une protection physique et des mises à jour de la sécurité des frontières, ainsi que la sécurisation de dangereuses sources hautement radioactives (GTRI).

Le lancement de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, au Sommet du G8 le 15 juillet 2006, et son essor depuis, font ressortir la priorité continue que le Canada et la communauté internationale accordent à la menace du terrorisme nucléaire. Le Canada, qui participe activement à l'Initiative mondiale, entre autres par l'intermédiaire du Programme de partenariat mondial canadien, a apporté des contributions concrètes pour s'attaquer à cette menace.



SOUTIEN DU CANADA À LA CONSTRUCTION DE L'ABRI DE TCHERNOBYL

Le ministre des Affaires étrangères de l'époque, M. Peter MacKay, a annoncé le 25 avril 2006, à la veille du 20^e anniversaire de l'accident nucléaire de Tchernobyl, l'octroi d'une somme supplémentaire de 8 millions de dollars pour la construction de l'abri sur le site de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine. Cette contribution fait partie de l'engagement du Canada dans le cadre du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, et porte l'engagement total du Canada destiné aux projets liés à Tchernobyl à 66,2 millions de dollars.

« Au nom de tous les Canadiens, je tiens à réitérer notre engagement envers les populations de l'Ukraine et des pays voisins à l'occasion de l'anniversaire de cette grande tragédie et, en particulier, aux familles de la région de Tchernobyl qui ont été touchées directement par l'accident. Le Canada continuera d'aider l'Ukraine alors que ce pays subit les conséquences du pire accident nucléaire jamais survenu. Le financement annoncé aujourd'hui permettra d'aider à terminer la construction de l'abri en béton recouvrant le réacteur endommagé. Notre contribution aura des conséquences très positives sur l'environnement en réduisant l'intensité du rayonnement dans la région. »

— L'honorable Peter G. MacKay, ministre des Affaires étrangères de l'époque, à la veille du 20^e anniversaire de l'accident nucléaire de Tchernobyl.